

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SEGOU  
Cercle de San  
Commune rurale de Niamana

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE NIAMANA

2007- 2011

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Mars 2007**

## **I CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le secteur agricole de la commune de Niamana à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours des quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune.

Au Mali, les populations pauvres vivent essentiellement en milieu rural. Cette pauvreté limite l'accès d'une grande partie la population à la nourriture.

Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses. On peut citer entre autres : les calamités naturelles à savoir les déprédateurs, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune de Niamana a décidé d'élaborer un plan de sécurité alimentaire en vue d'assurer une sécurité alimentaire de la population.

L'objectif visé à travers cette activité est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

## **II METHODOLOGIE**

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 72 heures :

- des élus et agents communaux des collectivités territoriales de San,
- des chefs de services locaux, dans la maison des jeunes à San.
- des représentants des associations de jeunes et de femmes et autres.

Les thèmes ont porté sur :

- la définition du concept de sécurité alimentaire,
- les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
- les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réunit pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

Le conseil communal, après de larges explications du document dont il a participé d'ailleurs à l'élaboration a adopté le présent plan.

## **III OBJECTIFS :**

Le programme de sécurité alimentaire vise à :

- Doter les communes d'un programme structurel de sécurité alimentaire réfléchi et élaboré par les communautés concernées
- Amener les communes à sortir des aides d'urgences

## IV PRESENTATION DE LA COMMUNE

### 1. Historique :

La commune rurale de Niamana est créée suivant la loi N° 96- 059/AN RM du 24 novembre 1996 portant création des Communes en république du Mali. Son chef lieu de commune est Niamana Sobala. La commune est composée de seize (16) villages qui sont :Niamana sobala, Niamana bancouma, Niamana socourani, Niamana Mansoumana, Niamana Tiékosso, Niamana Kofigue, Niamana Bélédala, Niamana wèrèbala, Debenso-kéfongo, Debenso-bambara, Fanso-Peulh, Fanso-bambara, Konosso-bambara, Kafono, Séréniana et Niabougou. La commune est dirigée par un conseil communal de onze (11) membres élus lors des élections de 2004 pour un mandat de cinq ans.

### 2. Situation géographique :

La commune rurale de Niamana est située à 50 km de la ville de San, son chef lieu de cercle et à 78km de Koutiala. Elle est limitée par les communes rurales de Dieli à l'Est, Fangasso à l'Ouest et au Nord-Ouest, Diakourouna et Diaramana (cercle de Bla) au Sud.

### 3. Population :

La population de la commune de Niamana est estimée à 6 317 habitants dont 3 144 hommes et 3 173 femmes (source RGPH)et le nombre d'UPA à 681. La densité moyenne de la population est de 10 hbts/km<sup>2</sup>.

Cette population est majoritairement constituée de Bambara, Sarakolé, Minianka et Peulh.

Le phénomène migratoire concerne les jeunes garçons (entre 15 et 40 ans) et filles (entre 12 et 17 ans). Ces jeunes garçons et filles se dirigent le plus souvent après les récoltes vers les grandes villes ou secondaires comme Sikasso, Bamako, Koutiala, Ségou et Niono à la recherche de revenus pour se procurer des biens (Vêtements, équipements agricoles, moyens de déplacement pour les jeunes ; trousseaux de mariage. L'exode est à la fois, saisonnier et définitif.

L'utilisation du diagramme de Venn dans les villages et au niveau de la commune a permis d'identifier les différentes organisations et associations, quelles soient traditionnelles ou modernes. Parmi elles on peut retenir les AV, les associations de chasseurs, de femmes, de jeunes, les APE, etc. Il existe dans la commune environ 52 organisations dont 14 modernes (Coopérative des producteurs de coton) et 38 traditionnelles (groupements de femmes et groupements de jeunes). Ce qui démontre un besoin d'appui en organisation.

### 4. Voies de communication :

La commune de Niamana est accessible à tout moment de l'année par le biais la route nationale RN6 reliant la ville de San à celle de Koutiala. Les pistes inter villageoises sont difficilement praticables en saison hivernale.

### 5. Ressources naturelles :

Les outils MARP appliqués (carte des ressources) ont prouvé que les populations de la commune ont une perception sur l'évolution de leur écosystème. Elles ont une prise de conscience effective de la dégradation continue depuis les années de sécheresse 1972 et 1984. D'une manière générale, les manifestations sur l'ensemble de la zone se caractérisent par : le déséquilibre de la biodiversité dû à la faible densité de la flore et de la faune ; la pauvreté des sols ; le tarissement des cours d'eau permanents dus à une mauvaise gestion des ressources naturelles.

Le climat est de type sahélien caractérisé par un régime pluviométrique très irrégulier. Cependant, on note trois couvrant l'année :

une saison chaude allant de mars à mai avec une température moyenne maximale de 36°C ;  
une saison froide allant de novembre à février avec une température moyenne maximale de 22°C ;  
une saison pluvieuse allant de mai à octobre.

La moyenne annuelle des précipitations est comprise entre 500-800 mm.

Les vents violents viennent généralement du Nord-est et du Sud-ouest et souvent du Sud et de l'Est selon les services météos de San.

Les eaux de surface sont quasi inexistantes, toutes les eaux sont drainées vers les zones de dépressions. La végétation est de type savanicole présentant une structure à peau d'orange (présence de clairières et de zones boisées). Les formations végétales rencontrées sont : la savane arbustive, la savane arborées et la savane herbeuse.

Le relief est plat et la végétation rappelle celle de la région de Sikasso, une savane arborée.

Les espèces ligneuses généralement rencontrées sont le *karité*, le *baobab*, le *nééré*, le *balanzan* (dans les champs). Certaines espèces comme le *cailcédrat* sont en voie de disparition à cause de la surexploitation.

## **6. Infrastructures et équipements :**

### **Education :**

D'une manière générale, les différentes formes éducatives qui constituent le système éducatif de la commune de Niamana sont les écoles publiques, les écoles communautaires, les centres d'alphabétisation fonctionnelle et les centres d'éducation pour le développement. Les infrastructures éducatives de la commune sont :

- 3 écoles publiques
- 1 cycle complet de l'enseignement fondamental à Niamana Sobala ;
- 5 écoles communautaires à Fanso-bambara, konosso, Séréniana, Niabougou et Kafono ;
- 15 centres d'alphabétisation (un dans tous les villages sauf Séréniana) ;
- 1 CED à Niamana Mansoumana.

Les écoles publiques sont construites en dur et gérées par les composantes suivantes:

- Le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) pour les aspects pédagogiques et la scolarisation des filles,
- La commune assure la mobilisation des ressources, la réalisation, l'entretien des infrastructures et équipements,
- L'Association des Parents d'Elèves (APE), mène des actions de sensibilisation en direction des parents d'élèves et encourage la scolarisation des filles.

Les écoles communautaires et les centres d'alphabétisation sont gérés par les communautés villageoises à travers les comités de gestion scolaire, et bénéficient souvent de l'appui de certains partenaires.

D'une manière générale, la gestion des infrastructures scolaires se heurte aux contraintes suivantes:

l'insuffisance quantitative et qualitative d'infrastructures et d'équipements,  
les difficultés de mobilisation des ressources,

les infrastructures scolaires sont insuffisantes et inadaptées,  
la faible structuration des organes de gestion,  
la faible représentativité des femmes au sein des organes de gestion,

### Santé :

La commune est pauvre en infrastructure sanitaire. Il existe seulement un CSCOM, une maternité et un dépôt de produits pharmaceutiques tous à Niamana Sobala, chef lieu de commune. On note également la présence de quelques thérapeutes traditionnels. Les maladies fréquemment rencontrées dans la commune sont : le paludisme et les maladies diarrhéiques.

**Tableau 1 :** Les Indicateurs dans le domaine de la santé et de la population :

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles	Sources	Explication des écarts
Taux de natalité	80%	80%	CSCOM	sensibilisation
Taux de mortalité	11%	10%	CSCOM	Fréquentations du centre de santé
Taux de couverture vaccinale	90%	42,12%	CSCOM	Disponibilité des internes
Taux de prévalence des maladies diarrhéiques		20%	-	-
Taux de prévalence du paludisme	10%	15%	CSCOM	Distribution des moustiquaires
Taux de prévalence de contraceptive	10%	15%	CSCOM	sensibilisation
Taux de mortalité néo-natale	0%	0	CSCOM	évaluation
Taux de mortalité infantile	13	6%	CSCOM	PEV
Taux de mortalité enfanto-juvénile	7%	4%	CSCOM	Paquet minimum de santé
Taux mortalité maternelle	3%	0%	CSCOM	Référence évacuation
Ratios médecin population	1%	0%	CSCOM	Moyens financiers
Ratios infirmier population	2%	1%	CSCOM	Moyens financiers
Ratios matrone population	2%	1%	CSCOM	-
Ratios sage femme population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios aide soignant population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios vaccinateur population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios centre de santé population	1%	0%	CSCOM	-
Ratios pharmacie et/ou dépôt popul.	1%	0%	CSCOM	-
Taux de fréquentation des centres de santé	100%	40%	CSCOM	
Pourcentage population ayant accès aux structures de santé à moins de 5 km	100%	80%	CSCOM	distance
Pourcentage population ayant accès aux structures de santé à moins de 15 km	50%	20%	CSCOM	distance
Taux de consultation prénatale	80%	101%	CSCOM	sensibilisation
Taux d'accouchement assisté	80%	60%	CSCOM	
Taux de consultation post-natale	10%	60%	CSCOM	Stratégie des relais

### Hydraulique :

Les infrastructures hydrauliques améliorées et traditionnelles se composent de 18 forages équipés de pompe manuelle, 1 pompe solaire et une cinquantaine de puits traditionnels.

### Transport et communication :

Les infrastructures routières sont constituées de la route nationale RN6 reliant la ville de San à celle de Koutiala, qui traverse la commune et des pistes saisonnières qui sont difficilement praticables en saison hivernale.

## **7. Activités socio-économiques et culturelles :**

L'économie repose essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le petit commerce.

### **Agriculture :**

Trois formes d'activités sont identifiées, il s'agit de la culture céréalière (riz, mil, maïs), les cultures de rente (arachide et coton) et les cultures de diversification (les produits maraîchers). La zone est caractérisée par une pluviométrie généralement déficitaire, des sols pauvres et des rendements céréaliers faibles. Les cultures de diversification (maraîchage) sont surtout pratiquées en saison sèche.

Compte tenu de l'insécurité alimentaire causée par les déficits céréaliers de ses dernières années, il ne se dégage aucun excédent commercialisable dans la zone.

Les céréales sont commercialisées de façon conjoncturelle (contraintes de paiement de certaines taxes, maladies etc.).

Les cultures de rente (coton et arachide) et de diversification constituent des sources de revenus assez substantielles pour les hommes et les femmes.

Ces produits sont commercialisés dans les communes voisines, au niveau du marché de la commune urbaine de San.

Les engrais minéraux sont peu utilisés à cause de leur coût élevé sur le marché.

Les contraintes majeures liées au développement de l'agriculture sont : la dégradation des terres des culture, le déficit pluviométrique, le coût élevé des intrants, le faible rendement des cultures (surtout céréalières).

### **Elevage :**

L'élevage est de type extensif dans les villages. Les espèces élevées sont les bovins, les ovins / caprins pour la viande, le lait, les cuirs et peaux, la traction et la fumure ; les équins et asins pour la traction, le transport et la fumure.

Les ovins/caprins et la volaille sont généralement commercialisés pour la couverture des besoins alimentaires, sociaux de base et le paiement de certaines taxes.

L'élevage est une source très importante de revenus, cependant, il reste très peu valorisé dans la zone (faible production de lait et de viande).

La commune est très favorable à l'élevage et constitue un centre d'affaire pour les marchands de bétails.

Les principales maladies constatées sont les trypanosomiasés, les pasteurelloses bovines et ovines, la peste aviaire, les parasitoses gastro-intestinales. L'aviculture est peu développée dans la zone. La commune ne dispose d'aucune infrastructure adéquate d'élevage.

Le cheptel est composé de 3500 bovins et 5000 ovins/caprins. Les données sur les équins, asins et volailles ne sont disponibles.

### **L'exploitation forestière :**

Les activités porte essentiellement sur l'exploitation de bois et les produits de cueillette.

Les produits de cueillette surtout exploités par les femmes concernent le *karité*, le *Néré* et le *Baobab*.

Ces produits constituent des sources de revenus et sont majoritairement vendus sur le marché de San.

### **Commerce et artisanat :**

Les échanges commerciaux portent sur le bétail, la volaille, les produits et sous produits agricoles, d'élevage et cueillette (céréales, arachide, beurre de karité, les feuilles de baobab, lait, produits maraîchers), les pièces de rechange de matériels agricoles, de cycles, les denrées de première nécessité (sucre, sel, thé etc.) et l'aliment bétail.

Le petit commerce sur les denrées de première nécessité est assez développé par les Sarakolés et les Peulhs.

L'artisanat n'est pas très développé. Les quelques artisans (non organisés) que l'on rencontre sont les maçons, tailleurs, menuisiers et soudeurs. Les femmes font de la teinture et fabriquent beaucoup de « bogolan » des motifs traditionnels.

Concernant les activités culturelles, la commune dispose d'une troupe folklorique.

## 8. Structures / services :

**Tableau 2 :** Les Structures intervenant dans la commune

<b>Structures</b>	<b>Domaine d'intervention</b>	<b>Groupes cibles</b>
Coopération suisse	Développement rural	Communautés
OMAES/PGP	Bonne gouvernance	Communautés
World vision	Santé, éducation	Communautés
CMDT	Agriculture	Communautés
PTF	Micro finance	Communautés
Services techniques de l'Etat	Agriculture, Elevage, Environnement, Education, santé, administration	Communautés

## ETAT ACTUEL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

### 1 Potentialités :

La mise en route effective de la décentralisation qui a offert de multiples opportunités socio-économiques et politiques aux populations ;

- Les seize villages composant la commune constituent un espace favorable au développement d'activités socio- économiques viables et rentables ;
- La possibilité d'aménagement d'espaces agro-sylvo-pastoraux ;
- Le désenclavement de certaines zones de production ;
- La présence de services techniques, de partenaire au développement

Ces potentialités conjuguées avec la paix sociale et à la cohésion du conseil commun al constituent les forces de la commune.

### 2 Contraintes :

Comme contraintes majeures liées au développement de la commune de Sy, on peut noter entre autres : le faible le rendement des cultures, la pauvreté des sols, la difficulté d'abreuvement des animaux, le faible niveau de revenus des populations, la dégradation de la faune et de la flore.

## V Contraintes liées à la sécurité alimentaire

**Tableau de diagnostic**

<b>PILIER</b>	<b>POTENTIALITES/ ATOUTS</b>	<b>CONTRAINTE</b>	<b>SOLUTIONS</b>
Disponibilité	<p>La plaine de Konosso La rivière Koni</p> <p>La mare Nawè de Debesso</p> <p>La mare piscicole de Bancouma</p> <p>La forêt</p> <p>L'espace agricole</p> <p>Equipement agricole</p> <p>Les pâturages</p> <p>Parcs de vaccination</p> <p>Eau potable</p> <p>Caisse de crédit</p> <p>Bras valides</p> <p>Petit commerce</p> <p>Les périmètres maraîchers</p> <p>Les organisations de la société Civile</p> <p>La présence des services techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendement des cultures</li> <li>- Pauvreté des sols</li> <li>- Destruction du couvert végétal</li> <li>- Insuffisance de terres de cultures</li> <li>- Insuffisance de gibiers</li> <li>- Difficultés d'abreuvement du bétail</li> <li>- Faible revenu de populations</li> <li>- Dégradation des réseaux d'irrigation de la plaine de Konosso</li> <li>- Faible capacité de gestion</li> <li>- Faible technicité de transformation</li> <li>- Difficultés d'accès à l'eau de maraîchage</li> <li>- Faible implication des services techniques</li> <li>- Faible perception de la valeur du système de sécurité alimentaire</li> <li>- Faible capacité technique de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter le rendement</li> <li>- Introduire des variétés hâtives</li> <li>- Former les paysans</li> <li>- Enrichir les sols</li> <li>- Produire la fumure organique</li> <li>- Restaurer le couvert végétal</li> <li>- Promouvoir l'agriculture intensive</li> <li>- Faire le reboisement</li> <li>- Protéger le gibier</li> <li>- Faire des puits pastoraux</li> <li>- Renforcer l'organisation des chasseurs</li> <li>- Faciliter l'abreuvement des animaux</li> <li>- Réhabiliter le réseau d'irrigation de la plaine</li> <li>- Diversifier les sources de revenus</li> <li>- Favoriser l'accès au crédit</li> <li>- Renforcer la capacité technique et économique des producteurs</li> <li>- Faciliter l'accès à l'eau de maraîchage</li> </ul>
Accès	pistes	Mauvais état des pistes pendant l'hivernage	Réparer les pistes
Utilisation	<p>Céréales</p> <p>Légumes</p> <p>Viande</p> <p>Poisson</p> <p>Cueillette</p> <p>Existence de système de suivi nutritionnel des enfants</p>	Méconnaissance des valeurs nutritives des aliments	Renforcer et étendre le système de suivi nutritionnel
Stabilité	<p>Marché</p> <p>Banques de céréales</p> <p>Cohésion du conseil communal</p> <p>Cohésion sociale dans la commune</p>	Méconnaissance du concept de sécurité alimentaire	Informer, former et sensibiliser

## VI PLAN QUINQUENAL DE SECURITE ALIMENTAIRE (période 2007- 2011)

CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	INDICAT.	COUT En milliers de F CFA	LOCAL.	INTERV.	PERIODE	RESP.
<b>Disponibilité</b>	Augmenter les rendements	Introduction des variétés hâtives avec 38 paysans avec 300kg	300 kg de semences (niébé,mil,sorgho,mais) introduites chez 38 paysans semenciers	Nombre de bénéficiaires et quantité introduite	<b>75</b>	commune	commune	2007	<b>maire</b>
		Formation de 5 paysans volontaires	5 paysans volontaires formés	Nombre de paysans formés	<b>500</b>	commune	Commune (25%) PTF (75%)	2007	<b>maire</b>
	Enrichir les sols	Production de 4 000 t de fumure organique	4 000 t de fumure produite	Quantité produite,	<b>10 000</b>	commune	Commune, service agricole, WV	2007 - 2011	<b>maire</b>
		Creusement de demi-lunes et de lignes en cailloux		nombre de producteurs					
	Restaurer le couvert végétal	Pratique des actions de lutte anti -érosive sur 5 ha	5 ha restaurés	Superficie restaurée Visité terrain	<b>500</b>	Kefongo Beledala et N'Tiékeesso, Bancouma	Commune, SCN, WV	2007 - 2011	<b>maire</b>
		Reboisement de 5 ha	5 ha reboisés	Superficie reboisée et Visité terrain	<b>250</b>				
	Protéger les gibiers (la faune)	IEC sur les textes en vigueur	19 séances villageoises	PV de séances	<b>600</b>	commune	Commune, SCN	2007 - 2011	<b>maire</b>
		Création de gîtes de reproduction	Une gîte est créée	La gîte	<b>500</b>	commune	Commune, SCN	2007 - 2011	<b>maire</b>
		Organisation des chasseurs	6 séances de renforcement	PV de séances	60	commune	Commune, SCN	2007 - 2011	<b>maire</b>
	Réhabiliter le réseau d'irrigation de la plaine	Réhabilitation de 4 200 ha de la plaine le réseau d'irrigation de la plaine Curage des canaux d'irrigation	4 200 ha de la plaine réhabilitées	Superficie réhabilitée	<b>12 600 000</b>	Konosso	Etat et partenaires techniques et financiers	2007 - 2011	<b>maire</b>
	Faciliter l'abreuvement du bétail	Surcreusement de 6 marres	6 marres sur creusées	6 marres sur creusées	<b>72 000</b>	commune	Coopération Suisse	2007 - 2011	<b>maire</b>

		Creusement de 6 puits pastoraux	6 puits pastoraux creusés	puits pastoraux creusés	<b>42 000</b>			2007 - 2011		
<b>Accès</b>	Diversifier les sources de revenus	Promouvoir les cultures de rente	140 ha d'arachide cultivées et 20 ha de sésame	Superficie exploitée et visite des champs	<b>960</b>	Commune Commune Sobala, Fanzo B, Wèrèbala, N'Tié kesso, Socourani, Fanzo P	Commune, producteurs	2007 - 2011	<b>maire</b>	
	Favoriser l'accès au crédit	-Mobilisation de l'épargne autour des caisses - Dynamisation du petit élevage	30 personnes sensibilisées 40 éleveurs (aviculteurs et emboucheurs)	Nombre d'adhérents et carnet de dépôt	<b>38</b>					<b>600</b>
	Renforcer la capacité technique et économique des producteurs	-Construction d'un centre multifonctionnel - Formation en technique de transformation	1 centre est construit et équipé	Visite de terrain	5 000					Niamana Sobala
	Faciliter l'accès à l'eau de marâchage	Creusement de 10 puits à grand diamètre	10 puits à grand diamètre creusés	Nombre de puits creusés	20 000	10 villages	Commune, ANICT, PNIR	2007 - 2011	<b>maire</b>	
<b>Utilisation</b>	Renforcer la connaissance nutritionnelle des ménagères	Formation sur les valeurs nutritive des aliments IEC	50 femmes formées	Nombre de femmes formées	600	commune	Commune, CSREF, WV	2007 - 2011	<b>maire</b>	
	Renforcer et étendre le système de suivi nutritionnel des enfants	Formation des acteurs IEC	19 nutritionnistes sont formés	Nombre d'actrices formées	500	commune	Commune, CSREF, WV	2007 - 2011	<b>maire</b>	
<b>Stabilité</b>	Renforcer la compréhension du concept de sécurité alimentaire	Organisation de séances d'IEC	19 séances de sensibilisation et d'information organisées	Nombre de séance organisée	600	commune	Commune, CSREF, WV	2007 - 2011	<b>maire</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>12 754 783</b>					

## **VII. Stratégie de la mise en oeuvre du plan**

Pour garantir l'atteinte des objectifs assignés dans le présent plan le conseil communal :

- \* doit le ventiler à tous les partenaires techniques de la collectivité
- \* Faire une large diffusion du document.
- \* doit, de commun accord avec la communauté et les partenaires techniques et financiers, élaborer des mécanismes de mobilisation des ressources financières pour la réalisation des actions retenues dans le plan au cours des ateliers annuels de concertation.

## **VIII. Mécanisme de suivi/ Evaluation des projets**

Pour assurer le suivi/évaluation, une commission technique sera mise en place. Conformément aux dispositions de la loi 95-034 portant code des collectivités territoriales en République du Mali, cette commission fournit un rapport d'étape sur l'exécution du plan au conseil communal afin de permettre une prise de décision conséquente pendant les sessions ordinaires.

A ce titre, la commission doit être dotée de moyens pour permettre son bon fonctionnement. Avant l'élaboration du budget de l'année suivante, la commission doit fournir un bilan sur l'état d'exécution du plan opérationnel de l'année en cours.

## **IX. Mode de gestion des projets**

Pour la mise en œuvre des projets retenus, un comité de gestion sera mis en place et formé à la maîtrise d'ouvrage. Ce comité doit faire un compte rendu fidèle à la commission technique de suivi du plan.

Le financement des projets sera assuré par l'apport des communautés bénéficiaires (matériels et/ou financiers), de la commune d'une part, des partenaires de la collectivité (ONG, Jumelage ...) et de l'Etat d'autre part.